Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 022-212200984-20260115-2026010106-DE

COMMUNE DE LANDEHEN
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2026

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, LE QUINZE JANVIER, à DIX-NEUF HEURES TRENTE MINUTES,** le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire.
Convocation du 8 janvier 2026

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 13

Présents : Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire, Philippe BOSCHER, Christine BRETON, Gérard BEUVE Adjoints, Fabienne PERRO, Linda BRIAND, Benoît ROUAULT, Stéphanie KERAUFFRET, David GAUBERT, Corentin POILVET, Murielle NICOLAS, Isabelle GICQUEL et Eric MINIER.
Absents excusé(e) s : Jérôme LEYRIT et Chrystèle LEFORT

Le Conseil nomme Linda BRIAND en qualité de **Secrétaire de séance.**

DELIBERATION N° 2026-01-01-06
4.1 – TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL – MISE A JOUR -CREATION D'EMPLOIS

Madame La Maire informe que les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Elle informe que le Décret n° 2025-1096 du 19 novembre 2025 modifie les dispositions statutaires applicables notamment aux cadres d'emplois des attachés territoriaux, en supprimant le seuil de 2 000 habitants pour créer un emploi sur le grade d'attaché principal.

Elle propose ainsi de modifier le tableau des effectifs pour prendre en compte cette modification.

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L.313-1,
Considérant le tableau des emplois adopté par délibération du Conseil Municipal, en date du 11 décembre 2025,
Considérant un changement à intervenir au niveau du personnel de la Commune,

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 022-212200984-20260115-2026010106-DE

- FIXE, le tableau des emplois de la Commune de LANDEHEN, et CREE les postes comme suit :

EMPLOIS PERMANENTS	FILIERE	
	ADMINISTRATIVE	
Attaché	Temps complet	1(suppression à compter de la nomination à l'emploi d'attaché principal)
Attaché Principal	Temps complet	1 (création du poste par délibération du 15 janvier 2026)
Rédacteur Territorial	Temps complet	1 (création de l'emploi par délibération du 26 octobre 2023)
	TECHNIQUE	
Technicien	Temps complet	2 (suppression à compter de la nomination à l'emploi de Technicien Principal de 2ème classe)
Technicien Principal 2ème classe	Temps complet	2 (création des postes par délibération du 11 décembre 2025)
Agent de Maîtrise Principal	Temps complet	1 (création du poste par délibération du 02 mars 2017)
Agent de Maitrise Principal	28 h/semaine	1 (création du poste par délibération du 14 septembre 2023)
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	Temps complet	1 (création du poste par délibération du 11 décembre 2025)
Adjoint Technique	23 h/semaine	1 (création du poste par délibération du 14 avril 2022)
	ANIMATION	
Animateur	Temps complet	1 (suppression à compter de la nomination à l'emploi d'Animateur Principal de 2ème classe)
Animateur Principal 2ème classe		1 (création du poste par délibération du 11 décembre 2025)

- RAPPELLE qu'autorisation est donnée au Maire pour :

- recruter du personnel en remplacement du personnel titulaire indisponible.
- faire appel au service des missions temporaires du Centre de Gestion des communes ainsi que à la Société ESP services, notamment pour le service à table au restaurant scolaire.

- recruter des agents contractuels de droit public pour faire face temporairement à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité dans les services de la Commune.

VOTE pour : 13 contre : 0 abstention : 0

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 022-212200984-20260115-2026010106-DE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Nathalie TRAVERT LE ROUX,
Maire

Linda BRIAND,
Secrétaire

Délibération certifiée publiée le 29 janvier 2026 - transmise en Préfecture le 29 janvier 2026
Nathalie TRAVERT LE ROUX, Maire

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 022-212200984-20260115-2026010106-DE